

# Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **60 (1909)**

Heft 2

PDF erstellt am: **15.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le nombre des préposés est porté à 10, de 9 qu'il était jusqu'ici. Les triages comprendront 700—2400 ha de forêts corporatives et 100—700 ha de forêts particulières. Les traitements ont été augmentés de fr. 200 à 550 et seront ainsi de fr. 1000—1600, non compris les accessoires et les vacations. La dépense totale s'élèvera à fr. 13100; la Confédération en prend le  $\frac{1}{3}$  à sa charge, le Canton et les corporations supporteront les autres  $\frac{2}{3}$ . Disons encore que les 7 sous-forestiers sont assurés contre les accidents, moyennant paiement du  $\frac{1}{3}$  de la prime d'assurance.

**Grisons.** M. Henggeler, expert forestier à Zoug est nommé inspecteur forestier de l'arrondissement de Davos-Filisur.



## Bibliographie.

(Nous ne rendrons compte que des ouvrages dont on aura adressé un exemplaire à la Rédaction du Journal forestier suisse, à Zurich.)

### *Ouvrages reçus.*

L'inspection fédérale des forêts vient de publier\* une statistique sur le rendement de la chasse dans les cantons. Cette statistique donne le nombre des permis délivrés, leur produit en argent, les diverses sortes de permis créées par les législations cantonales, la surface du territoire des cantons, etc. Il n'est pas possible de résumer des tableaux de chiffres; bornons-nous donc à quelques remarques.

La distribution des chasseurs est très inégale. C'est Genève qui en a le plus: 1 pour 47 ha, et le Valais le moins: 1 pour 720 ha. En moyenne, 1 300 ha. La Suisse a délivré, en 1907, 13,352 permis!

Le prix des permis est très variable. 8 cantons annoncent des surtaxes imposées à leurs confédérés pour la délivrance d'un permis. Vaud est seul à le faire dans la Suisse romande. Au contraire, trois cantons sont plus hospitaliers pour leurs compatriotes et donnent des cartes temporaires. Cinq cantons au moins réclament au chasseur, habitant hors de leur territoire, un impôt pour le chien. Malgré l'autorité du Tribunal fédéral, il est difficile de ne pas voir là une violation de la Constitution fédérale.

Quant au rendement que les cantons tirent de la chasse, il est en moyenne de fr. 10.67 par km<sup>2</sup>. Les chasses gardées (Bâle et Argovie) rendent fr. 67.77; c'est 8  $\frac{1}{2}$  fois plus que les cantons à permis, qui n'atteignent que fr. 7.93 au km<sup>2</sup>. Si l'on ajoute à cela que le système des chasses louées constitue ou facilite l'entretien d'assez nombreuses personnes (gardes particuliers, rabatteurs, etc.), qu'il fournit une quantité incomparablement plus grande de gibier à la consommation que le système des permis et qu'il retient chez nous de l'argent qui en sortirait, on constate, une fois de plus, combien le système des chasses louées est préférable à celui des permis au point de vue économique.

\* Übersicht der Ertragnisse aus den erteilten Jagdbewilligungen in den einzelnen Kantonen der Schweiz für die Jahre 1900—1907.

Une dernière remarque enfin : le nombre des permis va presque partout en augmentant ; mais, dans la majorité des cantons, aux environs de l'année 1904, s'est produit un arrêt dans cette progression, et, pour un bon nombre de cantons, le chiffre de 1903 n'a plus été atteint. *W. Borel.*

**Les sols forestiers**, par M. E. Henry, professeur à l'École nationale des Eaux et Forêts. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1908.

M. Henry, professeur à l'École forestière de Nancy, vient de faire paraître un important ouvrage qui comblera certainement une lacune dans la littérature sylvicole française. Les forestiers allemands avaient à leur disposition les publications d'Ebermayer, une des illustrations que l'Institut forestier de Munich vient de perdre ; mais il faut reconnaître que les sylviculteurs de langue française ne possédaient pas jusqu'ici une publication complète en la matière. M. Henry nous rend donc un signalé service en nous permettant de sonder le résumé de ses longues recherches et d'y découvrir les mystères de la géologie et de la chimie envisagées au point de vue forestier.

L'ouvrage en question, comptant 492 pages, est agrémenté de plusieurs illustrations qui contribuent grandement à compléter la description de certains terrains. Il faut féliciter l'auteur d'avoir employé l'illustration comme complément descriptif d'une étude scientifique aussi sérieuse. En effet, les procédés photographiques sont un précieux élément pour tout auteur qui cherche à rendre plus claire, plus nette et plus réelle la reproduction d'une image de la nature. La photographie, qui a pris tant d'extension dans d'autres domaines de la science, commence à être utilisée par les écrivains forestiers ; il y a lieu de s'en féliciter. La planche n° I, en particulier, est une preuve frappante de la vigueur qu'un massif de résineux peut acquérir sur un sol extraordinairement rocheux.

Mais là ne réside pas seulement le mérite de l'ouvrage de M. Henry, qui a divisé son sujet en dix-huit chapitres, dans lesquels il étudie, avec beaucoup de clarté et une conscience jamais en défaut, les caractères que peuvent revêtir les multiples genres de terrain donnant naissance à des massifs forestiers.

A l'heure actuelle où la question forestière devient de plus en plus importante dans tous les pays civilisés, et en présence du mouvement populaire qui semble s'associer aux pouvoirs publics pour travailler au reboisement des Alpes dégradées et remédier à la disette des bois de service, le livre qui nous occupe revêt un caractère indiscutable d'actualité forestière.

En effet, la création et le développement des forêts ne peuvent être menés à bien qu'autant que le sylviculteur étudie exactement et d'une façon exclusivement scientifique, d'une part, la nature du sol qu'il s'agit de consacrer à la production ligneuse, et de l'autre, les exigences des essences. Les chapitres XII et XVI, en particulier, qui traitent la question de l'épuisement du sol par la végétation forestière et celle de la répartition des forêts dans les différentes régions géologiques de la France, seront un précieux guide pour les sylviculteurs et les engageront toujours plus, avant d'entreprendre un travail de reboisement dans une région où l'expérience forestière est pauvre, de suivre les instructions de M. Henry. L'étude de ce traité est une salutaire leçon académique pour tous ceux qui sentent le besoin d'enrichir leur bagage de connaissances géologiques et chimiques appliquées à la science forestière. Nous ajouterons que cette lecture n'est nullement aride, car le savant professeur comprend l'élève et il faut reconnaître que son sens didactique très développé lui a permis d'offrir au forestier praticien, qui n'a plus respiré de-

puis longtemps l'atmosphère des auditoires de cours, un ouvrage parfaitement attrayant et auquel on aimera recourir.

M. Henry a à son actif une foule d'observations personnelles que d'innombrables expériences et recherches dans toutes les régions de la France lui ont permis de recueillir. Mais, à côté de ces observations personnelles, son livre fourmille de citations bibliographiques qui sont une preuve de plus de l'érudition de l'auteur et qui ajoutent à la valeur de son étude; car, cette dernière n'envisage pas la question uniquement au travers de la science et de l'observation françaises, mais elle tient compte, dans une large mesure, de ce qui a été publié dans ce domaine, en particulier en Allemagne et en Autriche.

*Les sols forestiers* se recommandent donc spécialement au forestier qui a envie d'enrichir sa bibliothèque d'un ouvrage de valeur et qui veut meubler son esprit d'une foule de renseignements touchant la vitalité et le développement des peuplements dont il est appelé à assurer l'existence. *A. Barbey.*



## Mercuriale des bois.

Pour la classification voir notre numéro de janvier, page 22.

### Prix des bois en janvier/février 1909.

#### B. Bois façonnés, en forêt.

##### a) Résineux. Longs bois.

Vaud, Forêts domaniales, I<sup>er</sup> arrondissement, Bex.

(Par m<sup>3</sup>, sous écorce.)

La Rippaz (transport jusqu'à Bex fr. 3.50) 42 m<sup>3</sup>, <sup>6</sup>/<sub>10</sub> épïc. <sup>4</sup>/<sub>10</sub> sap. IV<sup>e</sup> cl., fr. 23.10.

##### b) Résineux. Billes.

Vaud, Forêts domaniales, I<sup>er</sup> arrondissement, Bex.

(Par m<sup>3</sup>, sous écorce.)

Coufin. Champ de Gryonne (transport jusqu'à Bex fr. 11.50) 57 m<sup>3</sup>, <sup>7</sup>/<sub>10</sub> épïc. <sup>3</sup>/<sub>10</sub> sap. II<sup>e</sup> cl. b, fr. 13.50 (transport long et difficile). — Coufin. Aux Tines (à Bex fr. 10.50) 134 m<sup>3</sup>, <sup>6</sup>/<sub>10</sub> épïc. <sup>4</sup>/<sub>10</sub> sap. II<sup>e</sup> cl. b, fr. 14.50. — Gresenaux (à Bex fr. 4) 33 m<sup>3</sup>, <sup>4</sup>/<sub>10</sub> épïc. <sup>6</sup>/<sub>10</sub> sap. II<sup>e</sup> cl. b, fr. 18.10. — Les Buits (à Aigle fr. 3.80) 235 m<sup>3</sup>, <sup>1</sup>/<sub>2</sub> épïc. <sup>1</sup>/<sub>2</sub> sap. II<sup>e</sup> cl. b, fr. 22.10. — *Observations.* Le prix des bois de service se maintient assez élevé, peut-être une petite baisse à signaler.

Vaud, Forêts domaniales, II<sup>e</sup> arrondissement, Aigle.

(Par m<sup>3</sup>, sous écorce.)

Creux de Champ (à Aigle fr. 8.50) 1388 m<sup>3</sup> épïc. II<sup>e</sup> cl. a, fr. 20; 513 m<sup>3</sup> épïc. III<sup>e</sup> cl. b, fr. 12. — *Observations.* Baisse de fr. 2 par m<sup>3</sup> sur le printemps 1908, attribuable en grande partie à la grande quantité de bois offerts en vente dans la contrée et provenant des avalanches du printemps 1908.

Vaud, Forêts communales, III<sup>e</sup> arrondissement, Vevey.

(Par m<sup>3</sup>, sous écorce.)

Commune de St-Légier: A l'Issalet (à Châtel-St-Denis fr. 4) 95 m<sup>3</sup>, <sup>7</sup>/<sub>10</sub> épïc. <sup>3</sup>/<sub>10</sub> sap. I<sup>re</sup>—III<sup>e</sup> cl. a, fr. 23.15 (en 1908-fr. 22.70 billes de fortes dimensions)